Bonjour Valois

MAGAZINE
d'INFORMATION
du VALOIS
N°2 - Juillet 2012

Budget 2012 de la CCPV

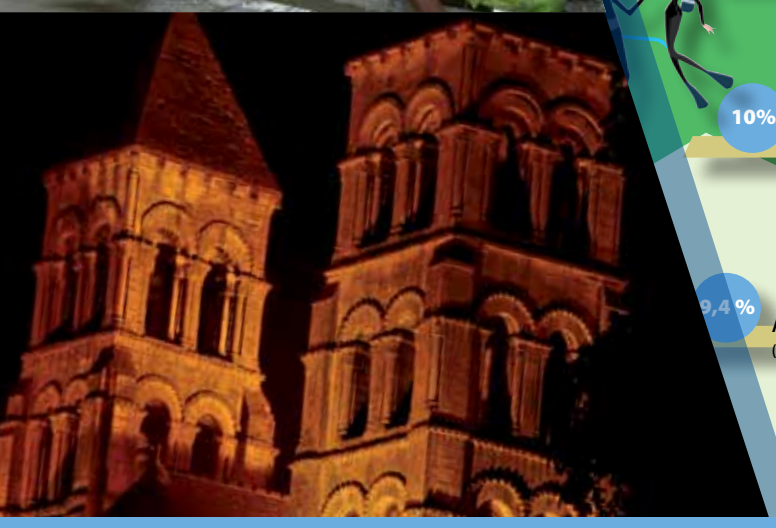

10% — AMORTISSEMENTS ET REVERSEMENT À L'ÉTAT
1 708 800 €

1% — GESTION DE L'EAU
168 775 €

5,4% — DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI
chantier d'insertion, service développement économique, espaces publics numériques du Valois
921 605 €

8,7% — AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
SCoT, observatoire du Valois, Voie verte, Valois mobilité…
1 482 000 €

30,3% — ENVIRONNEMENT - DÉCHETS
5 158 000 €

SPANC
204 350 €

7,90% — FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DE LA COLLECTIVITÉ
1 345 830 €

4,4% — CULTURE
MusiVales, enseignement musical dans les écoles, école de musique du Valois…
761 000 €

12,9% — ÉDUCATION ET SPORT
collèges, gymnases, Centre aquatique
2 201 000 €

10% — SDIS - NOS POMPIERS
1 695 000 €

9,4% — ACHAT ET AMÉNAGEMENT SIÈGE CCPV
(ex CASE POCLAIN)
1 600 000 €

ÉDITORIAL

Arnaud FOUBERT

Président de la Communauté
de Communes du Pays de Valois
Maire de Crépy-en-Valois

Chères Valoisiennes, chers Valoisiens,

Vous avez entre les mains la deuxième livraison de ***Bonjour Valois,*** votre nouveau magazine d'information intercommunal.

En feuilletant les pages, je me félicite de voir que notre territoire du Valois est dynamique. Pas moins de cinq pages traitant d'informations économiques : création d'emploi, insertion professionnelle ou encore accompagnement des créateurs par notre service développement économique. C'est bien, il faut continuer ainsi et poursuivre notre action menée au quotidien.

Le dossier de ce numéro est consacré au budget 2012 de la CCPV. Nous avons opté pour une présentation ludique des chiffres. J'espère que vous apprécierez.

Viennent ensuite les pages environnement. Le Pays de Valois expérimente de nouvelles consignes de tri pour les emballages en plastique. C'est une expérience nationale qui est organisée depuis le 15 juin par Eco-Emballage et pour laquelle le SMVO a été retenu. Seules quelques collectivités sont dans l'aventure, nous en faisons partie !

Enfin, manifestation phare organisée début octobre : Les 35 clochers en Vallée d'Automne. Après l'eau en 2010, c'est le thème des cloches qui sera le fil rouge de ces deux jours de festivités. Le Carillon ambulant de Douai lancera l'édition 2012 depuis Lévignen. Véritable vedette, il sillonne les routes et fait tinter ses multiples cloches aux quatre coins de l'hexagone. Il était même présent tout récemment sur une étape du Tour de France !

Je vous souhaite de passer un bel été en Pays de Valois. Rendez-vous fin octobre pour le prochain numéro.

Bonne lecture !

Bonjour Valois vous présente en image les membres de son comité éditorial, en pleine réunion de rédaction. (© CCPV, C. Guérin)

Assis, de g. à d. : le président de la CCPV et maire de Crépy-en-Valois, **Arnaud FOUBERT**, et les 5 vice-présidents de la CCPV : **Philippe BOULLAND**, **Anne-Sophie SICARD**, **Hubert BRIATTE**, **Benoit HAQUIN** et **Guy-Pierre de KERSAINT**.

Debout, de g. à d. : **Anne-Claire CHOQUER**, directeur général des services de la CCPV et **Daniel LÉGER**, président de la commission communication.

Absente sur la photo : **Caroline GUÉRIN**, responsable du service de la communication de la CCPV.

Surveillez votre boite aux lettres !

Bonjour Valois est distribué dans chaque foyer du territoire. Il arrive parfois que certains d'entre vous ne reçoivent pas nos parutions. Dans ce cas, merci de bien vouloir le signaler à : **communication@cc-paysdevalois.fr** ou au **03 44 98 30 10**

Bonjour Valois
MAGAZINE d'INFORMATION du VALOIS

37, bis rue Gambetta
60440 Nanteuil-le-Haudouin
Tél. : 03 61 58 91 92 - Fax : 03 44 87 67 81
communication@cc-paysdevalois.fr
www.cc-paysdevalois.fr
Directeur de la publication : Arnaud FOUBERT
Directrice de la rédaction : Anne-Claire CHOQUER
Rédactrice en chef : Caroline GUÉRIN
Secrétaire de la publication : Annabelle PITET

Comité éditorial : Philippe BOULLAND, Hubert BRIATTE, Anne-Claire CHOQUER, Arnaud FOUBERT, Caroline GUÉRIN, Benoît HAQUIN, Guy-Pierre de KERSAINT, Daniel LÉGER, Anne-Sophie SICARD

© Photos de couverture : CCPV, Mairie de Crépy-en-Valois, M. Ferembach
© Illustration de couverture : Max Art Director+Fotolia Lorelyn Medina
Éditorial : Arnaud FOUBERT (© CCPV, photosreportage.com)
Impression sur papier PEFC à 23 500 exemplaires
N°ISSN en cours

SOMMAIRE

ACTUALITÉ 3 › 5
ÉCONOMIE 6 › 7
DOSSIER 8 › 10
ENVIRONNEMENT 11 › 12
CULTURE, PATRIMOINE TOURISME, LOISIRS 13 › 15
VIVRE ICI 16

Le site a été racheté huit ans après sa fermeture. © Mairie de Crépy-en-Valois

« *150 emplois d'ici 3 ans.* »

Le mot du directeur

(© CCPV, A. Pitet)

Rassembler l'ensemble de mes services dans un même bâtiment est une perspective séduisante. La CCPV n'a jamais connu cela. Les personnels y trouveront plus de souplesse dans leur fonctionnement interne. Les usagers, quant à eux, seront accueillis dans les meilleures conditions, je pense notamment aux places de stationnement.

Anne-Claire CHOQUER,
directeur général
des services de la CCPV.

Un coup d'œil aux travaux ?

À partir de septembre 2012, vous pourrez suivre en images l'avancée des travaux sur le site internet de la CCPV :
www.cc-paysdevalois.fr

ACTUALITÉ

FRICHE POCLAIN

Site Case-Poclain, **c'est acheté !**

Le 11 mai dernier, en mairie de Crépy-en-Valois, a été signé l'acte d'achat de la friche Case Poclain.

C'est fin janvier que la CCPV, la cité de l'Archerie et un industriel belge avaient promis d'acquérir l'ensemble du site. L'entrepreneur envisage d'y développer 150 emplois d'ici trois ans.

Un bâtiment avant-gardiste

Spacieuse, lumineuse et moderne, la construction de couleur aluminium a été bâtie en 1995. Elle repose sur un socle plus étroit ceinturé d'un fossé de gazon.

Les bureaux de l'usine Poclain y étaient établis. Courant 2013, c'est la CCPV et la municipalité crépynoise qui investiront les lieux.

Un nouveau siège pour la communauté de communes

La CCPV est installée à Nanteuil-le-Haudouin depuis sa création en 1997. Quinze ans plus tard, elle prépare ses valises et rejoindra ses nouveaux locaux d'ici un an.

Aujourd'hui, les services sont répartis entre plusieurs bâtiments (7 rue de la Couture, 37 bis et 32 rue Gambetta).

C'est à la mairie de Crépy-en-Valois que la vente a été signée le 11 mai 2012. Les représentants des acheteurs étaient présents autour de la table. De gauche à droite : Jérôme Pin, directeur général des services de la ville, Anne-Claire Choquer, directeur général des services de la CCPV, Arnaud Foubert, président de la CCPV et maire de Crépy-en-Valois, Réjane Estier, sa première adjointe en charge du développement économique et Guido Dumarey, l'industriel belge. © Mairie de Crépy-en-Valois

Les bureaux seront répartis autour d'un atrium central. La verrière installée sur le toit assure une luminosité naturelle des plus agréables. © CCPV, C. Guérin

© CCPV, C. Guérin

Fiche pratique :
Construction : 1995
Rez-de-chaussée : 1 700 m²
Étage : 1 530 m²
Sous-sol : 720 m²
Entrées : par 3 passerelles
Parking
Accès : RN 324

Une aide aux communes…

La CCPV, avec le soutien financier de l'État et du Conseil général de l'Oise, a mis en place, depuis 1999, un vaste chantier d'insertion professionnelle "Rénovation du patrimoine rural".

Comme son nom l'indique, il s'agit d'intervenir, pour rénover murs et bâtisses, auprès des 62 communes du Pays de Valois.

… et une main tendue aux jeunes et aux demandeurs d'emploi.

Chaque année, et pour une durée maximale d'un an, la CCPV embauche entre 15 et 20 salariés en contrat d'accompagnement vers l'emploi. Il s'agit de travaux de petit œuvre en maçonnerie essentiellement.

En 4 images (© CCPV), un beau travail d'équipe pour la rénovation d'un local communal à Péroy-lès-Gombries.

1 - La rénovation du bâtiment nécessite le démontage du pignon.

« *Un principe d'échange fondamental.* »

Prendre de la hauteur est indispensable à la réflexion… Cet ancien presbytère de Fresnoy-la-Rivière a été rénové du sol au plafond par l'équipe du chantier d'insertion. Aujourd'hui terminés, les travaux ont donné entière satisfaction à l'équipe municipale. (© CCPV)

Le chantier d'insertion obéit à un principe fondamental. La CCPV propose une activité salariée, une formation théorique et technique, ainsi qu'un accompagnement socio-professionnel. En contrepartie, le salarié s'engage dans une démarche d'insertion, dans la branche professionnelle de son choix.

De plus, les salariés bénéficient d'un soutien pour tout type de problème : vie en société, logement, mobilité ou santé. Ils sont, éventuellement, orientés vers les structures adéquates.

C'est ainsi qu'en 2011, l'un des salariés du chantier d'insertion du Valois a pu régler une grande partie de ses problèmes personnels. Depuis, il a été recruté comme agent polyvalent par la mairie d'une commune membre de la CCPV.

Entre mars 2011 et mars 2012, 9 personnes sur 17 salariées du chantier d'insertion, ont trouvé un emploi à l'issue de leur passage.

2 - Le coulage de la dalle est un moment crucial. Les travailleurs du chantier d'insertion sont concentrés sur leur tâche.

3 - L'extérieur du bâtiment est entièrement restauré. Les joints sont piochés et refaits avec un mélange de ciment blanc et de chaux.

4 - Et voilà le travail ! Le chantier d'insertion permet aux communes du Valois, adhérentes de la CCPV, de bénéficier d'une restauration de qualité de leur patrimoine bâti. Aider les personnes à se réinsérer professionnellement et contribuer à la sauvegarde patrimoniale du territoire sont les deux axes du chantier d'insertion.

Renseignements :

Service Emploi - Insertion de la CCPV

Tél. : 03 44 88 05 09

Y'a d'l'emploi **dans le Valois**

« *Accueil de nouvelles entreprises, création d'emploi, les enjeux majeurs de la CCPV.* Le développement économique du territoire est la priorité de la CCPV pour les 10 ans à venir. »

150 camions par jour fréquentent ces quais. FM Logistic Crépy c'est 2 000 palettes qui arrivent et 2 500 qui partent. 80 000 sont stockées sur place. 50 000 colis sont préparés quotidiennement. © Mairie de Crépy-en-Valois

FM Logistic a besoin de personnels supplémentaires pour faire face au développement de ses activités. En septembre 2012, 50 personnes seront recrutées pour l'antenne de Crépy-en-Valois. Les profils demandés sont très variés. © Mairie de Crépy-en-Valois

Zoom sur une entreprise en plein développement

FM Logistic, spécialisée dans le transport, l'entreposage et le conditionnement de produits.

- 3 500 collaborateurs dans le monde
- 60 sites répartis dans 12 pays
- 29 sites en France dont celui de Crépy-en-Valois

En 1992, l'entreprise choisit la cité de l'Archerie et le Parc du Valois pour sa première implantation dans l'Oise.

Depuis, 300 emplois y ont été créés. Développement, nouveaux clients, 2 nouvelles cellules sont construites, soit 9 en tout.

Dès septembre, FM Logistic recherche 50 personnes

Deux cellules en plus
=
du personnel en plus.

L'entreprise a besoin, de manière urgente, de caristes, d'agents administratifs, de chefs d'équipe logistique, d'assistants export…

Ça vous intéresse ?

CV + lettre de motivation à envoyer :

FM Logistic, Service RH
Rue du Bois Tillet
60 800 Crépy-en-Valois
Renseignements :
03 44 94 42 00

À RETENIR

Vous recherchez un emploi ?

Adressez-vous à eux, ils sont là pour vous aider.

MIEF, Maison de l'emploi, de l'entreprise et de la formation, Mission locale

www.senlis.maison-emploi-formation-oise.fr

Chantilly, Tél. : **03 44 56 82 05**
Senlis, Tél. : **03 44 31 91 02**
Betz (antenne) : Tél. : **03 44 39 03 10**
Crépy-en-Valois (antenne) : Tél. : **03 44 59 44 00**
Nanteuil-le-Haudouin (antenne) : Tél. : **03 44 39 88 88**

Pôle emploi

Crépy-en-Valois, Tél. : **3949**
(0,11 € par appel depuis un poste fixe. Tarif normal depuis un mobile.)

Pourquoi choisir le Pays de Valois **pour implanter son entreprise ?**

Réponse en 3 points.

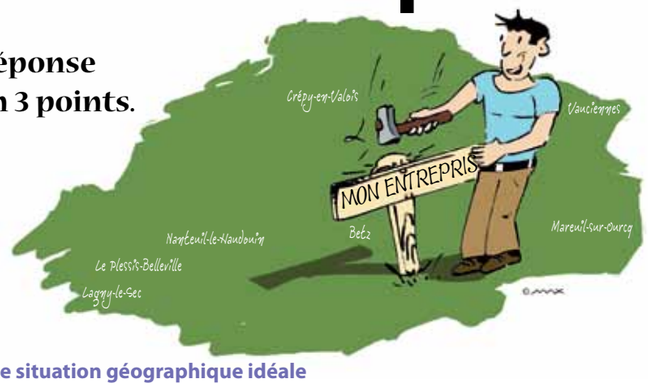

Une situation géographique idéale

À 45 minutes de Paris, aux portes de l'Ile-de-France et de l'Europe du Nord, le Pays de Valois occupe une position stratégique, au croisement de deux régions influentes.

Roissy-Charles de Gaulle à 20 minutes, Bruxelles à moins de 3 heures, une connexion facile aux grands centres de décisions européens.

Une grande facilité d'accès

Des déplacements facilités par de nombreux moyens de transports outre l'avion.

Par la route, 2 axes routiers importants

- la RN2 qui traverse le Pays de Valois du nord au sud et rejoint la francilienne,
- l'A1, aux portes du territoire, et qui relie Paris au nord de l'Europe.

Par la voie ferrée, 5 gares ferroviaires

- Crépy-en-Valois, Ormoy-Villers, Nanteuil-le-Haudouin et Le Plessis-Belleville sur la ligne Paris Nord-Laon,
- Mareuil-sur-Ourcq sur la ligne Paris Est-Reims.

Un dynamisme remarquable

Une économie productive marquée par l'essor des services et des commerces.

L'activité transport/logistique, la présence d'industries manufacturières, un tissu particulièrement riche de petites et moyennes entreprises, voilà le profil économique du Valois d'aujourd'hui.

> Installer ou développer son entreprise dans le Pays de Valois, c'est choisir :

- un cadre de travail agréable et préservé, proche de zones très actives ;
- un cadre de vie très privilégié pour ses salariés, le calme d'une belle campagne et les facilités de villes proches ;
- la performance économique grâce, entre autres, aux axes de communication reliant le Pays de Valois à l'Ile-de-France et au Benelux.

Coup d'œil sur les espaces disponibles pour accueillir les entreprises dans le Valois

Crépy-en-Valois - Au Parc du Valois, 80 hectares disponibles dont 35 viabilisés.

Nanteuil-le-Haudouin - Au Parc du Chemin de Paris, 18 hectares dont 9 viabilisés et divisibles en 5 lots.

Le Plessis-Belleville - La zone industrielle des Grands Lièvres et des Meuniers.

Lagny-le-Sec - Les ZI de Barantosse et de la Folle Emprise, qui sont pratiquement complètes.

Mareuil-sur-Ourcq - Dans la ZI Le Feignet, environ 12 hectares dont 3 prêts à accueillir une ou plusieurs entreprises.

Vauciennes - Dans la zone industrielle, 24 hectares disponibles d'un seul tenant.

Le Plessis-Belleville - Dans le Centre d'affaires EGB, de nombreux bureaux pour des activités tertiaires et artisanales.

Toujours Le Plessis-Belleville, l'Espace Valois Entreprendre est une pépinière d'entreprises qui dispose de 13 bureaux de 18 à 20 m².

Crépy-en-Valois, le Bâtiment Industriel Locatif propose 7 cellules de 150 m² chacune aux artisans et aux industriels.

Et encore …

Le Pays de Valois dispose de nombreuses zones artisanales réparties sur les petites communes de son territoire.

Elles font référence dans leur domaine et elles ont choisi le Pays de Valois pour s'implanter :

- Système U,
centrale d'achat alimentaire

- Federal Mogul,
fabrication textiles techniques et industriels

- Solaufil,
fabrication de machines d'usage général

- CNH,
entreposage et conditionnement de matériels agricole et BTP

- FM Logistic, logistique

- Akacia Global Services,
transport, logistique événementielle, self stockage…

Le mot de l'élue

(© CCPV, C. Guérin)

« Le Pays de Valois souhaite devenir un territoire d'accueil pour les entreprises. C'est avant tout un choix politique fort : celui d'accompagner les porteurs de projet et de créer les meilleures conditions pour les accueillir. Le Valois est prêt à recevoir tout type d'entreprise y compris celles à forte valeur ajoutée. »

Anne-Sophie SICARD, vice-présidente de la CCPV en charge du développement économique.

Coup de projecteur sur une créatrice aidée par la CCPV

De "MA BELLE MAISON" à "UNE IDÉE…"

Le 14 avril 2012, Céline Bertin a repris la boutique de décoration située rue Nationale à Crépy-en-Valois. Anciennement *Ma belle maison,* devenu *Une idée…,* le magasin propose des objets de décoration, d'art de la table et des ustensiles de cuisine.

Nous l'avons rencontrée :

"J'ai fait une pause dans ma carrière professionnelle pour m'occuper de mes enfants. Ma passion pour la décoration et la cuisine m'a donné envie de la partager et de me réaliser professionnellement. Cette boutique était l'opportunité que je cherchais, je me suis lancée !".

Pour mener à bien son projet, Céline Bertin a été accompagnée par le service développement économique de la CCPV. Ensemble, ils ont monté un dossier financier qui lui a permis d'obtenir un prêt d'honneur auprès de Oise-Est Initiative.

Céline Bertin nous a reçus dans le magasin qu'elle vient d'ouvrir à Crépy-en-Valois.
© CCPV, É. Couteau

Ils entreprennent **dans le Valois…**

La Communauté de Communes du Pays de Valois et Oise-Est Initiative conseillent et accompagnent, chaque année, les nouveaux entrepreneurs du Valois.

En 2011, 70 créateurs ou repreneurs d'entreprise ont été accueillis et soutenus dans l'étude de faisabilité de leur projet. 15 d'entre eux ont bénéficié d'un prêt d'honneur.

L'action du service développement économique de la CCPV aura contribué à la création ou au maintien de 125 emplois dans le Pays de Valois.

Le 22 mars 2012, ces 15 entrepreneurs ont été distingués pour leur esprit d'initiative et leur réussite. Une manifestation intitulée *Ils entreprennent dans le Valois,* a été organisée en leur honneur à Lagny-le-Sec.

Les créateurs/repreneurs d'entreprise aidés en 2011. À leurs côtés, l'équipe du service éco de la CCPV, l'équipe de Oise-Est Initiative et deux élus du Valois, Philippe Boulland, premier vice-président de la CCPV et Didier Doucet, premier adjoint au maire de Lagny-le-Sec.
(© CCPV, A. Pitet)

ABONNEMENT

« Développement économique du Pays de Valois »

Pour ne rien rater de l'actualité économique de votre territoire, abonnez-vous :
www.cc-paysdevalois.fr/dev_eco/newsletter.php

VOTRE CONTACT

Envie de vous lancer ?

Ouvrez votre société dans le Pays de Valois !

Un interlocuteur privilégié, un guichet unique pour vous accompagner.

L'équipe du service développement économique de la CCPV vous accueille et vous informe gratuitement,

> Qualification de votre besoin,

> Recherche de solutions (implantation, financement…),

> Mise en relation avec des partenaires.

Elle vous conseille sur les méthodes les mieux adaptées pour vous lancer ou vous développer.

N'attendez plus, contactez-les : Tél. : 03 61 58 91 90
economie@cc-paysdevalois.fr

L'équipe éco de la CCPV (de g. à d.) :
Éloïse COUTEAU, *chargée du pôle création et reprise d'entreprise*
Julie MAHÉ, *responsable du service*
Isabelle VINCENT, *collaboratrice*

(© CCPV, A. Pitet)

Budget prévisionnel 2012 **de la CCPV**

Dans un contexte économique pourtant difficile, la situation est saine.

Recettes et dépenses optimisées.

Le 31 mars, les élus se sont réunis pour un conseil communautaire chargé. Au programme, l'examen et le vote du budget prévisionnel de 2012, déjà amorcé en février par le Débat d'orientation budgétaire (DOB).

Pas d'augmentation des taux d'imposition.

Cette année, le vote du budget s'inscrit dans un contexte de crise économique. Conscients des difficultés de chacun, vos élus ont choisi de ne pas augmenter vos impôts, dont les taux sont identiques à ceux de 2011.

Une bonne gestion pour continuer à financer les actions de la CCPV.

Économies de fonctionnement et dette raisonnable, deux principes qui permettent à la CCPV de financer les actions qui lui sont dévolues. Elle maintient ainsi sa dynamique et développe les projets prévus par le SCoT (Schéma de Cohérence territoriale) et le tout nouveau Projet de territoire.

Les principaux postes

Environnement-déchets

La TEOM est payée par les ménages. Elle couvre 86 % de la dépense réelle.

Dépense réelle
=
collecte + transport + tri + traitement et valorisation énergétique

C'est la dépense la plus importante de la collectivité. Cette année, investissement et fonctionnement confondus, elle représente 5 158 000 €, soit 30,3 % du budget intercommunal.

C'est 371 900 € de moins qu'au budget 2011, grâce à l'économie importante réalisée sur la prestation de collecte (adaptation de la fréquence de ramassage au type d'habitat). Grâce à cela, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) n'a pas augmenté cette année.

Éducation et sport

Deuxième poste en termes de coût, il représente au total 2 201 000 €, soit 12,9 % du budget.

Dans le détail :

- 834 100 € sont consacrés à l'extension et/ou la réhabilitation des collèges (qui sont gérés par le Conseil général) et à l'entretien des quatre gymnases intercommunaux (Betz, deux à Crépy-en-Valois, Nanteuil-le-Haudouin), dont Gérard de Nerval de Crépy-en-Valois, repris fin 2011.

- 1 366 900 € financent le Centre aquatique du Valois qui connait un très vif succès de fréquentation.

Cette enveloppe permet d'offrir aux Valoisiens, petits et grands, des infrastructures sportives de qualité pour s'adonner au plaisir des sports en salle et de la natation.

Sdis : le Service départemental d'incendie et de secours - nos pompiers !

Il s'agit de la participation financière octroyée par la CCPV au Département (Conseil général de l'Oise) pour le financement du service. Elle représente la somme de 1 695 000 € et arrive en troisième position dans l'ordre décroissant des dépenses.

Et ensuite, les autres services à la population…

L'ensemble des services à la population représente 1 379 000 €

161 000 € sont consacrés au financement de la MIEF et d'autres forums de l'emploi et de l'insertion professionnelle. Rappel : la MIEF est la fusion de l'ancienne Mission locale pour l'orientation et l'insertion des jeunes avec la Maison de l'emploi, de l'entreprise et de la formation.

Budget global :	**17 042 130 €**
Budget prévisionnel de fonctionnement :	**12 827 340 €**
Budget d'investissement :	**4 214 790 €**
Base nombre d'habitants :	**53 507**
Dépenses par habitant :	**318,50 €**
Recettes par habitant :	**336 €**
Impôts et taxes :	**180 € par habitant, soit environ 70 % des recettes**

Les montants et les pourcentages présentés ont été arrondis.

* Montant avec les restes à réaliser de 2011. *(Dépenses prévues en 2011, reconduites sur 2012).*

Le chantier d'insertion professionnelle (« Rénovation du patrimoine rural », voir article p. 4 de ce magazine) offre, chaque année, un emploi à une quinzaine de personnes en réinsertion. Le coût 2012 du dispositif : 268 000 € (coût brut hors subventions). Grâce à une réflexion menée sur l'organisation, ce sont 70 000 € qui ont été économisés par rapport à 2011.

Les autres services à la population concernent l'éducation musicale. 632 000 € sont utilisés pour l'application du Schéma d'éducation musicale (initié en 2000, il est développé par la CCPV en partenariat avec le Conseil régional de Picardie et le Conseil général de l'Oise).

…/…

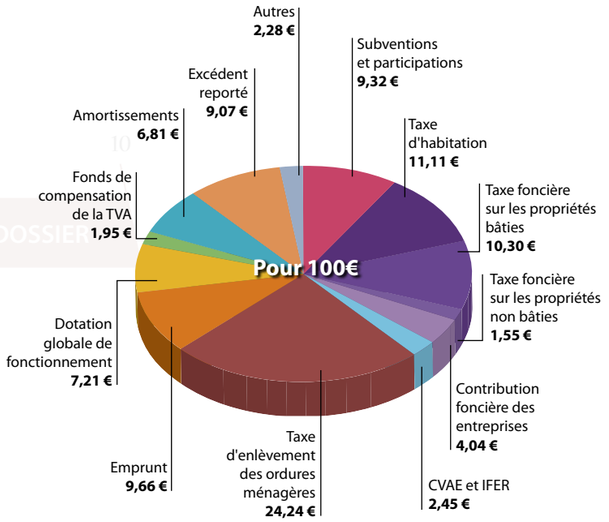

RECETTES 2012

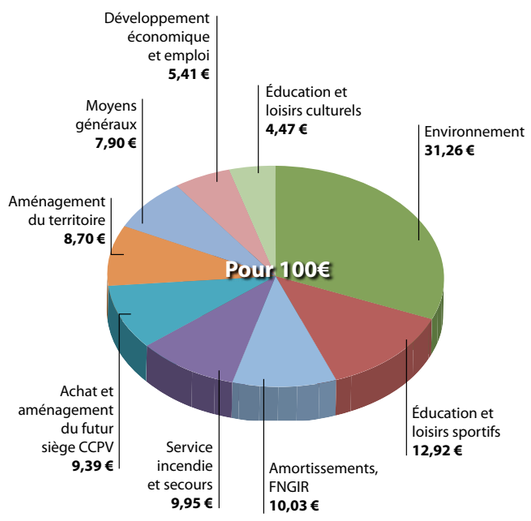

DÉPENSES 2012

Concrètement, le Schéma consiste à :

- enseigner la musique aux enfants des écoles du Valois sur leur temps scolaire (intervenants CCPV) ;
- enseigner la pratique d'instruments (individuelle et collective) à des enfants et des adultes grâce à l'emdV (école de musique du Valois) ;
- assurer la diffusion de la culture musicale au travers d'une programmation annuelle de concerts (MusiVales) qui sont organisés par le service culturel de la CCPV. La saison 2012 a été labellisée « Rousseau 2012 » par le Conseil général, à l'occasion de la célébration du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, musicien-philosophe.

… et encore

- 109 300 € pour les espaces publics numériques du Valois

Situés à Betz, Crépy-en-Valois et Nanteuil-le-Haudouin, les trois sites d'initiation à l'informatique et aux nouvelles technologies d'information et de communication accueillent notamment des demandeurs d'emploi, en interface avec les sites de la MIEF. À noter : le Conseil régional de Picardie a décerné à la CCPV, le label Pôle d'excellence pour cette action.

- 167 900 € pour Valois mobilité

Service proposé par la CCPV, Valois mobilité est une aide aux déplacements (insertion sociale, professionnelle et certains déplacements liés à un suivi médical).

- 129 000 € pour les associations

Notamment pour le Centre social rural de Betz, celui de Crépy et celui de Nanteuil.

Les priorités : application du SCoT et poursuite du Projet de territoire

Le SCoT : approuvé fin 2011. Les orientations du Projet de territoire : votées début 2012.

Avec ces deux votes, vos délégués communautaires ont établi des priorités, notamment en ce qui concerne le développement économique et touristique. Au total, ce sont 1 323 150 € qui sont prévus sur ce poste en 2012.

Économie

Maintien, voire augmentation du nombre d'emplois sur le Pays de Valois.

Faciliter les transports sur le territoire et au-delà : domicile/travail et domicile/pôles de vie (commerces, professionnels de santé…).

En 2012, les dépenses prévues pour le développement économique sont en augmentation (342 570 €).

En voici les principales explications :

- Une personne supplémentaire a été recrutée à la CCPV pour le pôle création/reprise d'entreprise (accompagnement des porteurs de projet dans toutes les démarches liées à l'ouverture d'une société).
- De nouvelles actions de promotion sont menées auprès des porteurs de projet.
- Des opérations de communication événementielle sont organisées parmi lesquelles Les Rencontres économiques du Valois.

Tourisme

Les études consacrées à la Voie verte se poursuivent (21 km reliant Ormoy-Villers à Mareuil-sur-Ourcq par le délaissé ferroviaire). Les travaux d'aménagement pourraient débuter en 2013.

Sur la ligne budgétaire dédiée au tourisme, 980 580 € sont inscrits (avec les restes à réaliser).

Budget annexe

Financé par une redevance du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif, voir article p. 12 de ce magazine), le budget annexe 2012 représente 204 350 €. À ce jour, 1 300 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués sur les 3 500 au total (à faire d'ici à 2014).

Pour conclure

Les moyens généraux (direction des services, service financier, ressources humaines, administration générale, communication, accueil, moyens matériels fournitures et mobilier de bureau) représentent 1 345 830 € pour 2012.

S'y ajoutent 1 225 000 € d'amortissement d'équipement, 483 800 € de reversement à un fonds d'État (FNGIR) et surtout 1 600 000 € pour l'achat et l'aménagement du futur siège de la CCPV.

Trions plus… de plastiques

Affichette officielle de l'expérimentation, *Trions plus de plastiques.* © SMVO

« Le SMVO (Syndicat mixte de la vallée de l'Oise), chargé de la valorisation et du traitement des déchets ménagers dans l'est de l'Oise, a été sélectionné par Eco-Emballages pour une expérimentation nationale sur le tri des emballages en plastique. »

Le SMVO, dont le siège se trouve près de Compiègne, a été retenu en qualité de Site Pilote sur l'est de l'Oise pour une expérimentation nationale "2012-2013 : trions plus d'emballages en plastique".

Il s'agira d'aller plus loin dans le tri des plastiques et d'en tester la viabilité.

Le mot de l'élu

(© CCPV, C. Guérin)

Trier tous les emballages plastiques va simplifier le geste de tri des habitants au quotidien. Cela contribue également à la maîtrise des coûts grâce aux soutiens financiers d'Eco-Emballages, et à la reprise des matériaux. Plus d'emballages plastiques triés et recyclés, c'est aussi plus d'économie d'énergie générée, moins de pétrole brut utilisé dans la production du plastique, et plus de produits fabriqués avec des matériaux recyclés : 1 tonne de plastique en plus permet d'économiser 650 kg de pétrole brut et de créer 280 pulls en laine polaire !

Benoît HAQUIN, vice-président de la CCPV en charge de la collecte des déchets ménagers.

RECYCLER DAVANTAGE D'EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Jusqu'à maintenant, on ne recyclait que les bouteilles et flacons en plastique (*). On sait désormais, grâce aux études menées par Eco-Emballages et l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), qu'il est intéressant de recycler d'autres emballages en plastique.

UN TEST POUR 5 MILLIONS D'HABITANTS EN FRANCE JUSQU'EN 2013

En 2010, Eco-Emballage a lancé un appel à projets auprès des collectivités locales pour étendre les consignes de tri aux emballages en plastique autres que bouteilles et flacons.

54 collectivités ont été sélectionnées sur l'ensemble de la France, dont le SMVO. Il s'agira de tester la viabilité d'un tel recyclage auprès de 290 communes, soit 473 115 habitants.

LES EMBALLAGES PLASTIQUES DANS LA POUBELLE JAUNE

En pratique, depuis le 15 juin dernier, vous déposez dans votre bac jaune, en plus du papier, les emballages métalliques (aluminium et acier) et les emballages en carton. **LA NOUVEAUTÉ, c'est que tous vos emballages plastiques sans exception y vont aussi :** bouteilles, flacons, pots de yaourt, barquettes, sacs, films plastiques…

Si votre bac jaune est insuffisant, procurez-vous auprès de votre mairie, les sacs en plastique jaune translucide prévus spécialement.

QUELQUES INFORMATIONS

C'est le centre de tri de Villers-Saint-Paul qui a été adapté pour trier les plastiques. En fonction des résultats de cette expérimentation, les consignes de tri pourront être étendues à l'ensemble du territoire français.

Si votre bac jaune est trop petit, allez en mairie pour retirer des sacs jaunes spécialement conçus pour la collecte de tous vos emballages. © CCPV, C. Guérin

QUELQUES DATES À RETENIR

JUILLET : distribution dans votre boite aux lettres :
- bulletin d'information du SMVO, *Verdi infos,* accompagné d'un mémo-tri et d'un guide pratique
- magazine d'information de la CCPV, *Bonjour Valois,* qui consacre une page à l'extension des consignes de tri du plastique.

SEPTEMBRE : distribution d'un adhésif à coller sur votre bac jaune.

OCTOBRE : inauguration du centre de tri Verdi modernisé.

NOVEMBRE : spectacle itinérant sur le tri, "Le Chapiteau Vert", représentation destinée aux enfants des écoles primaires.

(*) Jusqu'alors, les autres emballages n'étaient pas pris en compte car les meilleures conditions économiques, techniques et environnementales n'étaient pas réunies pour en assurer le tri et le recyclage.

Eau-Assainissement
Le SPANC en 5 points

Schéma de l'assainissement non collectif d'une maison individuelle. Attention : le dispositif de dépollution est fonction de la nature du terrain.
© Veolia Eau

Le SPANC c'est quoi ?

Il s'agit du Service Public d'Assainissement Non Collectif.

La CCPV a créé ce service en 2006. Il est chargé des contrôles des assainissements autonomes du territoire.

En clair : le SPANC rend des avis sur les projets de création et de réhabilitation et réalise également les diagnostics des assainissements autonomes existants.

Le SPANC me concerne-t-il ?

Vous êtes concerné si votre maison n'est pas desservie par le tout-à-l'égout.

Le SPANC, ça fonctionne comment ?

La CCPV n'ayant pas de service technique dédié, elle a confié la mission de contrôle des assainissements non collectifs à la société VEOLIA Eau pour une durée de 4 ans.

Le service Eau-Assainissement de la CCPV effectue la mission de suivi des prestations réalisées par VEOLIA Eau.

Quand dois-je contacter le SPANC ?

Si vous vendez votre maison, vous avez l'obligation de justifier de l'état de son installation d'assainissement non collectif, depuis le 1er janvier 2011.

- Un contrôle a déjà eu lieu : vous devez annexer à la promesse de vente, ou à défaut à l'acte authentique, le document (daté de moins de trois ans au moment de la vente) établi à l'issue du contrôle et délivré par le SPANC ;

- Aucun contrôle n'a eu lieu : nous vous conseillons de prendre contact avec VEOLIA Eau dès que possible afin de convenir d'un rendez-vous. Le délai pour vous fournir ce document est d'environ trois semaines. Le contrôle est facturé 72,50 € TTC (prix 2012).

Si vous rénovez ou créez un assainissement non collectif, vous devez faire réaliser une étude de filière d'assainissement non collectif par un bureau d'études spécialisé puis soumettre votre projet au SPANC.

Ce contrôle est réalisé en deux étapes :

- le contrôle du projet sur dossier,
- puis le contrôle des travaux en tranchées ouvertes.

La redevance pour l'ensemble est de 94 € TTC (prix 2012). Vous trouverez sur le site Internet de la CCPV (www.cc-paysdevalois.fr/eau/spanc.php) le dossier de demande de création/réhabilitation ainsi que des conseils et une liste de bureaux d'études indicative pour la réalisation de l'étude de filière.

Assainissement non collectif
Assainissement individuel / Assainissement autonome

3 termes pour désigner un système d'assainissement effectuant la collecte, le prétraitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques des immeubles non raccordés au réseau public d'assainissement (tout-à-l'égout).

POUR TOUTE INFORMATION

SPANC
Le service Eau-Assainissement de la CCPV
Tél. : 03 44 98 30 10
E-mail : eau@cc-paysdevalois.fr
Site Internet :
www.cc-paysdevalois.fr/eau/spanc.php

VEOLIA Eau
Tél. : 0810 108 801
(prix d'un appel local depuis un poste fixe)
ET TAPER SUR LA TOUCHE 1
de votre téléphone **pour passer en URGENCE**

La Pierre Glissoire est un ilot de landes à bruyères émergeant du massif du Bois du Roi et présentant des paysages variés.
© CCPV, E. Georges

Découvrez, participez...
Les rendez-vous Nature

Mardi 7 août à Fresnoy-la-Rivière, chauve-souris et orchidées, étonnantes rencontres.

Les Mardis de l'été

Vous ne voyiez en Fresnoy-la-Rivière qu'une charmante commune ? Et pourtant elle vous réserve quelques surprises, peut-être même quelques secrets exceptionnels… Allez donc voir sa carrière à chauve-souris et découvrez ce que vous cache sa pelouse calcaire…

Sortie organisée en collaboration avec la commune de Fresnoy-la-Rivière, dans le cadre des Mardis de l'été.

Prévoir des chaussures de marche

Rendez-vous à 14h au parking de la mairie de Fresnoy-la-Rivière

Durée : 3h

Dimanche 21 octobre à Péroy-lès-Gombries, la Pierre Glissoire a besoin de vous.

Pour les passionnés de nature, le site de la Pierre Glissoire, au carrefour des grandes forêts de Chantilly, de Retz et d'Ermenonville, en plein Valois, fourmille de centres d'intérêts :

- clairières de landes sèches ou landes à callunes (arbrisseau de 50 cm à 1m de hauteur, de la famille des bruyères) où vous pourrez y admirer des blocs de grès accumulés,
- pelouses de sables acides (sol sableux, sec, acide et pauvres en éléments nutritifs).

Conservatoire d'espaces naturels Picardie

Un programme d'aide au débroussaillage et à l'entretien du site.

Il s'agit d'un chantier, organisé en collaboration avec la commune de Péroy-lès-Gombries et l'Office Nationale des Forêts, dans le cadre des Chantiers d'Automne.

Encadré par le Conservateur bénévole du site, Joël Claverie.

Prévoir des chaussures de marche, des vêtements adaptés à la météo et son pique-nique.

Rendez-vous à 9h30 et 14h à l'Église de Péroy-lès-Gombries

Durée : 3h le matin et 3h l'après-midi

Inscription obligatoire, contacter Clémence :
Tél. : 03 22 89 84 29 / 06 07 30 41 61
c.lambert@conservatoirepicardie.org

Si le nombre de participants est insuffisant, le chantier sera annulé. Les personnes inscrites seront prévenues au plus tard la veille.

À vos maillots !

Centre aquatique du VALOIS

Tout l'été, le Centre aquatique du Valois vous propose des activités sportives ou de détente. Pour ses abonnés comme pour ceux qui viendront de temps en temps tester un cours, le Centre accueille le public pour la plus grande joie de tous.

PROGRAMME DES ACTIVITÉS ESTIVALES
(valable jusqu'au 2 septembre 2012)

Natation : École de natation (à partir de 6 ans). *Du lundi au vendredi, 40 € la semaine.*

Aquastrech (relaxation, étirements, assouplissements).
Mercredi, 12h, accessible en illimité avec les PASS Aquaforme et Liberté.

Aquafitness (cours rythmés avec matériel adapté à chacun).
Tous les jours sauf le samedi, 9 € la séance ou accès gratuit et illimité avec les PASS Aquaforme et Liberté.

Aquajogging (aquafitness dans le bassin sportif).
Vendredi, 9 € la séance ou accès gratuit et illimité avec les PASS Aquaforme et Liberté.

Aquacycling (cours de vélos dans l'eau), réservation obligatoire.
Mardi, jeudi, vendredi, 9 € la séance ou accès gratuit et illimité avec les PASS Aquaforme et Liberté

Programme complet en ligne :
https://www.vert-marine.com/centre-aquatique-du-valois-crepy-en-valois-60

***Le petit +* : un p'tit massage !**
Depuis deux mois, le Centre aquatique ouvre ses portes aux massages du monde en partenariat avec un institut spécialisé. Renseignements et réservations à l'accueil du Centre aquatique du Valois :
Tél. : 03 44 59 11 30

SÉCURITÉ AVANT TOUT

Pendant l'été, et devant le grand nombre de visiteurs, le Centre renforce la surveillance des bassins et augmente ses équipes pendant les heures d'ouverture au public.

ET FORMATION CONTINUE DES ÉQUIPES

C'est aussi le moment de procéder à la révision des équipes de surveillance en partenariat avec les pompiers de Crépy-en-Valois.
Les équipes du Centre ont une obligation professionnelle de recyclage tous les 5 ans pour tous les éducateurs.

Vert Marine, gestionnaire du Centre, a pour objectif, pour les trois prochaines années, de former l'ensemble de son personnel (accueil, technique et entretien) aux gestes de premiers secours. Dans le but d'assurer un maximum de sécurité à ses usagers, le Centre aquatique du Valois a proposé, dès cette année, une formation « Premiers secours civiques de niveau 1 » à une dizaine d'agents.

© ARPAC

Sons de cloches le samedi 6 et le dimanche 7 octobre

Le festival des 35 clochers revient

« Le festival des 35 clochers va illuminer le Valois. À l'initiative de l'Office de tourisme de Crépy-en-Valois et de la Vallée de l'Automne, 36 communes, avec Lévignen, nouveau participant, vont jouer le jeu.

Au fil des 35 km de la rivière Automne, toutes ces communes, de Villers-Cotterêts à Verberie, fêtent et illuminent leurs clochers.

Avis aux visiteurs !

Pour certaines d'entre elles, c'est la seule occasion de l'année … »

Cloches et carillons.

Cette année ils sont à la fête. Après les vitraux, les sources, le bois, nous découvrirons anecdotes et histoires autour de nos cloches.

Mais aussi…

Pour animer ce week-end de découvertes et de rencontres :

- visites commentées,
- ouvertures exceptionnelles,
- conférences,
- concerts,
- marché sucré, marché campagnard,
- théâtre de rue et démonstrations liées au patrimoine,
- animations pour petits et grands,
- circuits à pied, en car et en voiture…

Et le samedi soir, en point d'orgue, l'illumination simultanée de la plupart des clochers de la tombée de la nuit jusqu'à minuit.

Un grand bravo aux élus et aux centaines de bénévoles

qui, sous l'impulsion de ce festival, aident et accompagnent la restauration des églises de la Vallée.

En effet, la vocation du festival des 35 clochers est, depuis sa création, la mise en valeur de tout un patrimoine d'églises, de chapelles, d'abbayes mais aussi de manoirs et de châteaux, de fermes anciennes…

Dès 1987, il a permis de sensibiliser les pouvoirs publics à ce formidable patrimoine et, très vite, a servi de levier pour un grand nombre de chantiers de restauration d'églises.

La réfection d'une dizaine d'entre elles est directement liée à cette manifestation, opérations parfois très lourdes, portées par toute la Vallée et le Conseil général de l'Oise.

C'est ainsi que resplendissent à nouveau :

- le clocher de Pondron,
- les chapelles du Berval , de Vattier-Voisin, l'église de Gilocourt,
- la très belle église de Saintines qui menaçait de s'effondrer,
- le chœur de Saint-Denis de Crépy-en-Valois avec la pose de nouveaux vitraux en 1998.

Enfin, de très gros travaux ont pu être achevés à l'Abbaye royale de Notre Dame du Lieu-Restauré de Bonneuil-en-Valois, grâce à l'association de sauvegarde.

Le festival des 35 clochers en Vallée de l'Automne est l'occasion, pour les visiteurs, de découvrir les clochers illuminés, ici l'abbatiale de Morienval. Magie et féérie sont au rendez-vous pour les promeneurs émerveillés le temps d'une soirée. Un circuit en car est organisé le samedi 6 octobre 2012 à partir de 21h. Renseignez-vous auprès de l'Office de tourisme.
© M. Ferembach

Une vedette poids lourd pour la 14e édition des 35 clochers : le Carillon de Douai. Ambulant car installé sur un camion, il pèse 4 tonnes et il sillonne la France entière. L'instrument enchante les foules au son de ses nombreuses cloches rutilantes.
© ARPAC

Les temps forts du festival

Cette année, c'est depuis la commune de Lévignen que sera lancé le festival le samedi 6 octobre , et au son du carillon de Douai, célèbre dans tout le nord de la France.

L'ARRIVÉE DE LÉVIGNEN DANS LE FESTIVAL

Pourquoi Lévignen ?

C'est après la restauration de son église que l'Office de tourisme a souhaité intégrer Lévignen au festival. En effet, de gros travaux y ont été menés récemment (mise en valeur de l'intérieur, pose de nouveaux vitraux).

Le saviez-vous ?

L'église de Lévignen présente une curiosité. À l'occasion du mariage d'Albert de Monaco et de Charlène Wittstock, la famille Grimaldi a offert l'un de ses vitraux à l'église de Lévignen. Il faut rappeler que cette petite commune fut, autrefois, l'un des fiefs de la famille princière monégasque qui a été la dernière propriétaire du comté de Lévignen.

UNE VEDETTE INAUGURE LE FESTIVAL

Le Festival débutera au son du Carillon de Douai.

Le Carillon ambulant de Douai est une célébrité. Avec ses 50 cloches et ses 3 tonnes, il a déjà parcouru 500 000 kilomètres et sillonné 13 pays.
Depuis 23 ans, cet impressionnant dispositif sur remorque, promène son carillon et permet à tout un public de découvrir cet art si particulier.

Vous pourrez écouter le Carillon de Douai :

- **le samedi 6 octobre** à Lévignen puis à Crépy-en-Valois pour le marché des Becs Sucrés,
- **le dimanche 7 octobre,** à Glaignes et à Morienval dans le cadre du marché du terroir.

LE MARCHÉ DES BECS SUCRÉS

À Crépy-en-Valois, le premier marché consacré aux douceurs.

Le samedi 6 octobre, de 14h à 19h, le premier marché des Becs Sucrés se tiendra autour du Carillon de Douai au pied du joli clocher de Saint-Thomas, à Crépy-en-Valois. Pain d'épices, miel, barbe à papa, gâteau, et autres douceurs feront le bonheur des petits et des grands.

La gourmandise célébrée par la culture.

La Compagnie de la Fortune d'Hélène Laurca se produira au cœur du marché et présentera *Les 3 messes basses* d'Alphonse Daudet sur le parvis de Saint-Thomas après les 3 mélodies du Carillon.
Des places pour des exposants spécialisés dans la gourmandise sont encore disponibles. Renseignements à l'Office de tourisme au **03 44 59 03 97.**

DES CONFÉRENCES THÉMATIQUES

Les cloches sont à la fête.

La cloche est l'un des plus anciens instruments de musique connus dans le monde. Bénie et baptisée en présence d'un parrain ou d'une marraine, la cloche de l'église par sa portée, ne permettait pas seulement un appel aux fidèles mais rythmait également la vie quotidienne, les heures, les saisons, les moments tristes et gais d'une communauté.
Dans le Valois, il en existe de toutes les tailles et de tous les noms, de toutes les époques.

Pour découvrir cet univers fascinant, plusieurs conférences seront proposées :

- **dès septembre,** à Crépy-en-Valois, une conférence, pour le lancement du festival, sur les cloches du Valois,
- **le dimanche 7 octobre,** à Morienval, une conférence sur les cloches médiévales,
- une conférence exceptionnelle donnée par le conservatoire européen des cloches et horloges (date et lieu non fixés).

UN CIRCUIT DE DÉCOUVERTES INSOLITES

35 clochers en piste.

Dimanche 7 octobre, à partir de 8h30, le club AAE de Baron (club de randonnée pédestre) propose, en collaboration avec l'Office de tourisme, une journée de randonnée sur le chemin des 35 clochers.

Pour cette randonnée, renseignements et inscriptions à l'Office de tourisme au **03 44 59 03 97.**

Prévoir un pique-nique.

Et aussi…

La découverte de paysages et de lieux de mystères, parfois, de miracles (la fontaine de Saintines, le chemin de Croix d'Orrouy ou les énigmatiques crânes de Gilocourt).

Au fil des églises et de l'Automne, l'Office de tourisme met à la disposition du public des cartes et de la documentation sur les circuits de randonnée.

© CCPV. E. Georges

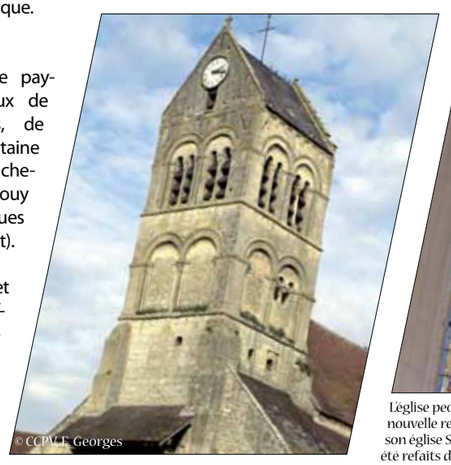
© CCPV. E. Georges

Représentation théâtrale en plein air pour l'édition 2010 des 35 clochers. La Compagnie de la Fortune y interprétait ***Le cordon enchanté***, un conte populaire. Cette année, la même équipe offrira aux visiteurs une pièce d'Alphonse Daudet, ***Les trois messes basses***, qui sera jouée sur le parvis de l'église Saint-Thomas de Crépy-en-Valois.
© OT de Crépy-en-Valois et de la Vallée de l'Automne

Soleil couchant sur l'église Saint-Thomas de Crépy-en-Valois.
© J.-M. Tomasini

L'église people… La commune de Lévignen, nouvelle recrue cette année, a restauré son église Saint-Aubin. Tous les vitraux ont été refaits dans les règles de l'art. Voici la verrière offerte par SAS le Prince Albert II à l'occasion de son mariage avec Charlène Wittstock. L'une des ancêtres du Prince avait acheté le domaine de Lévignen en 1757.
© Mairie de Crépy-en-Valois, H. Carcel

En pratique :

- Les églises seront ouvertes le samedi de 14h à 18h30 et le dimanche de 9h30 à 18h30 (accès libre).

- Tout au long de ces deux jours, des animations gratuites seront proposées dans la majorité des sites (visites aux chandelles, concert de jazz, démonstrations de taille de pierre…).

Les circuits de l'Office de tourisme :

- Clochers illuminés, en car, **le samedi 6 octobre** (départ de l'Office de tourisme de Crépy-en-Valois **à 21h).**
- Circuit découverte en car, **le samedi 6 octobre dans l'après-midi.**
- Circuit de la journée en car, avec déjeuner, **dimanche 7 octobre.**

Programme complet, renseignements et réservations :

OFFICE DE TOURISME DE CRÉPY-EN-VALOIS
ET DE LA VALLÉE DE L'AUTOMNE
Tél. : 03 44 59 03 97
otcrepyvalois@wanadoo.fr
www.valois-tourisme.com

Tous à la plage…

Jusqu'au 19 août, la ville de Crépy-en-Valois vous invite à la plage. de Crépy !

de 10h à 19h, Cours Foch, derrière la Mairie.

© Mairie de Crépy-en-Valois

VIVRE ICI

Cette année encore, pour la troisième fois consécutive, Crépy-en-Valois organise un bel été autour d'animations pour tous.

Sports, loisirs créatifs, farniente … pour tous et pour tous les goûts.

© Mairie de Crépy-en-Valois

PROGRAMME

Mercredi 1er août
10h - 11h30 : Bateau (- de 5 ans)*
10h - 19h : Activités sportives : foot, dogeball
14h30 - 17h30 : Jeux de rôles
14h30 - 17h30 : Origami*
16h30 : Contes sous le parasol

Jeudi 2
10h - 11h30 : Papillons (- de 5 ans)*
10h - 19h : Activités sportives : foot, tchoukball
14h30-17h30 : Scrabble géant

Vendredi 3
10h : Bébés lecteurs
10h - 11h30 : Canne à pêche (- de 5 ans)*
10h - 19h : Activités sportives : sandball, frisbee
14h : Taï Chi
15h - 18h : Fouilles archéologiques*

Samedi 4
WEEK-END
10h - 19h : Olympiades : Volley
14h : Taï Chi
14h - 19h : Clown sculpteur de ballons
16h : Cinéma : *Nouveau départ**
16h - 18h : Maquillage

Dimanche 5
WEEK-END
10h - 19h : Olympiades : Volley
14h : Taï Chi
14h30 - 17h30 : Jeu Passion Vallée de l'Automne
16h : Cinéma : *Avengers**

Lundi 6
10h - 11h30 : Pélican (- de 5 ans)*
10h - 19h : Activités sportives : tchoukball, dogeball
14h - 19h : Rébus & Cie

Mardi 7
10h : Bébés lecteurs
10h - 11h30 : Ateliers (- de 5 ans)*
10h - 19h : Activités sportives : tchoukball, balle au prisonnier
15h : Ateliers Créativ'été*
15h - 18h : Atelier Refuge à insectes*

Mercredi 8
10h - 11h30 : Bateau (- de 5 ans)*
10h - 19h : Activités sportives : foot, frisbee
14h - 17h : Animation Sécurité routière
14h - 17h30 : Origami*
16h30 : Contes sous le parasol

Jeudi 9
10h - 11h30 : Papillons (- de 5 ans)*
10h - 19h : Activités sportives : tchoukball, dogeball
14h30 - 17h30 : Scrabble géant

Vendredi 10
10h : Bébés lecteurs
10h - 11h30 : Canne à pêche (- de 5 ans)*
10h - 19h : Activités sportives : tchoukball, foot
14h : Taï Chi
15h - 18h : Fouilles archéologiques*

Samedi 11
WEEK-END
10h - 19h : Olympiades : badminton
14h : Taï Chi
15h - 18h : Atelier Refuges à insectes*
16h : Cinéma : *Sur la piste du Marsupilami**
16h - 18h : Maquillage

Dimanche 12
WEEK-END
10h - 19h : Olympiades : badminton
14h : Taï Chi
15h - 17h : Concours de châteaux de sable
16h : Cinéma : *La colère des Titans**

Lundi 13
10h - 11h30 : Pélican (- de 5 ans)*
10h - 19h : Activités sportives : foot, dogeball
14h - 19h : Rébus & Cie

Mardi 14
10h : Bébés-lecteurs
10h - 11h30 : Ateliers (- de 5 ans)*
10h - 19h : Activités sportives : foot, frisbee
15h : Ateliers Créativ'été*
15h - 18h : Atelier Refuges à insectes*

Mercredi 15
JOUR FERIÉ
10h - 19h : Activités sportives : foot, ultimate
14h30 - 17h30 : Origami*
16h : Cinéma : *Mission impossible : Protocole fantôme**
16h30 : Contes et musique

Jeudi 16
10h - 11h30 : Bateau (- de 5 ans)*
10h - 19h : Activités sportives : foot, dogeball
14h30 - 17h30 : Scrabble géant

Vendredi 17
10h : Bébés lecteurs
10h - 11h30 : Papillons (- de 5 ans)*
10h - 19h : Activités sportives : foot, volley
12h : La ronde des plats : pique-nique
14h : Taï Chi
15h - 18h : Fouilles archéologiques*

Samedi 18
WEEK-END
10h - 19h : Olympiades : rugby
14h : Taï Chi
14h30 - 17h30 : Chasse au trésor
16h : Cinéma : *Arrête de pleurer Pénélope**
16h - 18h : Maquillage

Dimanche 19
WEEK-END
10h - 18h : Olympiades : Rugby
14h : Taï Chi
14h30 - 17h30 : Jeu Passion Vallée de l'Automne
16h : Cinéma : *Men in black 3**

Tous les jours : jeux de société géants, lire à la plage, trampoline, tennis de table, structures gonflables… Petite restauration sur place à partir de 11h30, tables de pique-nique.

Crépy-Plage : jusqu'au 19 août 2012, de 10h à 19h, Cours Foch

* Dans la limite des places disponibles

Communauté de Communes du Pays de Valois

www.cc-paysdevalois.fr

La Selva Edition - ©réation graphique Max Art Director - Juillet 2012